L'Anarcho-Syndicaliste n°35
janvier-février 1980
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

LA CRISE...

La presse nous apprend que les prévisions élu rapport Mantchold seront réalisées en France: *1980: croissance zéro.*

C'est dire que la crise du système capitaliste atteint un seuil critique. Le taux d'inflation va encore augmenter et on nous annonce très officiellement un accroissement du nombre des chômeurs. Aucune illusion n'est permise. Une telle situation conduit obligatoirement le patronat et le gouvernement à remettre en cause les droits et acquis de la classe ouvrière. Déjà un accord signé par les trois Confédérations avec le patronat aboutit en fait à supprimer l'allocation de chômage, c'est-à-dire à priver de toute ressource plusieurs milliers de chômeurs. Le gouvernement a d'ailleurs complété (nous sommes en pleine politique de la concertation) ces mesures par une disposition législative prévoyant la suppression de toute couverture sociale à un chômeur privé d'allocation de chômage depuis plus d'un an. Autrement dit et en clair, il s'agit de clochardiser des milliers et des milliers de travailleurs.

Dans le même temps, on nous annonce toute une série de mesures remettant en cause le système de la Sécurité Sociale. Les médecins eux-mêmes s'alarment et tentent de s'opposer à ce qu'à juste titre ils considèrent comme l'instauration en France de deux médecines: l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres.

Cest un recul de plusieurs décades qui s'amorce ainsi.

Devant cette situation, les bureaucraties syndicales réagissent chacune à sa manière. En ce qui concerne l'appareil stalinien qui contrôle la C.G.T., il agit en fonction des intérêts de la bureaucratie soviétique qui s'efforce de maintenir l'ordre existant. A ce propos, l'intervention russe en Afghanistan, pour scandaleuse qu'elle soit, n'exprime pas autre chose que la volonté des bureaucrates de maintenir, conjointement avec l'impérialisme américain, l'ordre dans cette partie du monde.

En ce qui concerne la C.F.D.T. *«recentrée»,* sa politique ne change pas. Seul diffère l'habillage idéologique. La hiérarchie catholique qui contrôle la C.F.D.T. considère visiblement qu'il faut en finir avec la logomachie gauchiste et reprend les choses en main.

Au recentrage de la C.F.D.T correspond le synode des évêques hollandais et probablement prochainement la fin de l'expérience des prêtres *«ouvriers»* en France.

Les Anarcho-syndicalistes ne peuvent que se réjouir du nouveau cours cédétiste qui offre au moins l'avantage de démystifier la politique de la centrale chrétienne. Espérons que la déception des «Anarcho-Syndicalistes» qui croyaient au caractère révolutionnaire de la C.F.D.T. les incitera à se recentrer eux-mêmes.

Quant à la centrale réformiste, la C.G.T.F.O., la situation est plus confuse. Dans la mesure où le réformisme exprime un courant authentique de la classe ouvrière, l'appareil réformiste est déchiré entre un certain attachement à l'ordre existant (ce que Bergeron exprime par la formule: *défendre la République)* et la nécessité impérieuse d'exprimer et de défendre les intérêts ouvriers.

C'est la raison pour laquelle la C.G.T.F.O. s'efforce de résister à la pression conjointe du patronat et du gouvernement qui veulent à tout prix l'aligner sur les positions de la C.F.D.T.

Pour l'instant, cette menace semble écartée et le bureau confédéral de la centrale réformiste s'oppose violemment, notamment aux théories néo-corporatistes de la C.F.D.T. qui, sous couvert de droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise (sans écran syndical précise le patronat) remet directement en cause le rôle, la place et les prérogatives des syndicats.

La société capitaliste qui s'avère incapable de maîtriser la circulation des marchandises condamne du même coup son propre appareil de production ce qui ne peut manquer de conduire à une situation révolutionnaire. Mais une situation révolutionnaire n'aboutit pas forcément à la révolution car qui dit révolution, dit aussi contre-révolution.

C'est dire que les révolutionnaires en général et les anarcho-syndicalistes en particulier, doivent demeurer lucides.

Pour les anarcho-syndicalistes, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. En clair, cela signifie qu'en aucun cas, ils ne peuvent s'associer à ceux qui prêchent la théorie des nouvelles avant-gardes, autrement dit, ceux qui nient le rôle et la place de la classe ouvrière dans un processus de transformation sociale qui ne peut prendre tout son sens que dans une perspective historique.

Concrètement et sous peine de disparaître en tant que courant, les anarcho-syndicalistes ne peuvent séparer leur sort de celui de l'ensemble de leur classe et la classe ouvrière ne peut espérer jouer son rôle historique que dans la mesure où elle préserve l'indépendance de classe de ses organisations.

C'est pourquoi et en dépit des divergences qui nous opposent au courant réformiste, que tout processus révolutionnaire affole littéralement, la pire des attitudes consisterait à adopter une politique aventuriste conduisant les anarcho-syndicalistes à l'isolement et à un repli sectaire sur eux-mêmes. Ce sont là des thèmes que l'UA.S. ne cesse de développer depuis qu'elle existe mais que l'aggravation de la crise rend plus actuels que jamais.

Albert CLEMENT.

CENT ANS D'ECOLE LAÏQUE... VINGT ANS DE LOI DEBRÉ... UN NOUVEAU DANGER...

La remise en cause de la laïcité de l'Etat s'est manifestée notamment par l'offensive insidieuse et méthodique de la bourgeoisie contre l'école laïque qu'elle avait instituée il y a maintenant cent ans.

Cette offensive revêt deux aspects. Le premier réside en l'octroi progressif des fonds publics à l'enseignement privé (confessionnel et patronal) jusqu'à parité avec l'enseignement public.

Au nom du principe *«Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée»,* les laïques se mobilisèrent, sous l'égide du C.N.A.L., contre ces lois anti-laïques et particulièrement contre le vote de la loi Debré le 31 décembre 1959.

Aujourd'hui le P.C.F., dans la logique de sa politique de *«compromis historique»* avec l'Eglise catholique, a déserté cette bataille, subordonnant la suppression des subventions à l'accord de la hiérarchie catholique elle-même: le P.C.F. *«précise qu'il n'est pas dans ses intentions de régler quelque question que ce soit, serait-ce celle de l'école libre, de façon autoritaire ou par des mesures administratives. Nous sommes en présence d'une situation héritée de l'histoire. Nous rejetons toute mesure de caractère autoritaire ou coercitif, toute décision unilatérale. Le gouvernement démocratique*

devra entreprendre, à partir de la situation existante, un dialogue constructif avec les familles qui envoient leurs enfants, les enseignants, les représentants de l'Eglise qui en ont la responsabilité» (Conférence de presse du 20 octobre 1976).

La seconde entreprise procède d'une altération de la notion de laïcité. S'éloignant de la signification politique et concrète d'indépendance vis-à-vis de l'Eglise, on a inventé l'expression *«laïcité ouverte»* qui impliquait une conception idéologique de la laïcité. Les militants catholiques immiscés dans les organisations laïques traditionnelles ont œuvré, avec la bienveillance active du P.C.F., pour donner au mot laïcité un nouveau sens, celui de reconnaissance et de respect des idéologies.

De la reconnaissance au droit de cité il n'y a qu'un pas et l'*«appel aux citoyens»* adressé par le C.N.A.L. en mars 1977 témoigne du chemin déjà parcouru par les responsables des organisations composantes: *«Le C.N.A.L. appelle donc tous les citoyens à se prononcer pour un service public, national et laïque ouvert à tous, qui offrira aux personnels et aux établissements privés la possibilité d'intégration et garantira, par la gestion tripartite, le DROIT A LA DIFFERENCE et l'exercice de la liberté».*

Du droit à la différence à l'exercice de ce droit il ne restait qu'un petit pas qui fut franchi en novembre 1977 dans le cadre du colloque organisé par la revue catholique *«Brèche»* sur le thème: *«Des chrétiens interrogent les socialistes».* La délégation du P.S. y déclarait: *«Le parti socialiste est partisan d'un service public et laïc. Nous ne sommes pas favorables au dualisme»*, ajoutant cette précision: *«Il faut le pluralisme dans l'école et non le pluralisme des écoles».*

Cette conception d'une école publique pluraliste, qu'on continue d'appeler laïque, fut explicitée plus récemment dans une tribune de la revue *«Ecole et socialisme»: «Dans chaque Ecole unique de Secteur peuvent être définis contractuellement des méthodes et des enseignements affectant des sous-sec-teurs de caractère optionnel pluralistes... Une école catholique séparée n'a plus aucune raison d'exister, puisqu'elle elle rendue possible en droit au sein de l'école unique publique».*

Cette transformation de l'école repose sur une profonde réforme structurelle fondée sur la gestion tripartite et la mise en œuvre des *Conseils d'école* institués par la réforme Haby, de l'*Equipe éducative,* du *Conseil de secteur,* du *Conseil de l'éducation* revendiqués par les dirigeants des principales tendances de la F.E.N. (U.I.D. et U.et A.) qui se retrouvent d'accord sur ce point avec la F.C.P.E.

A l'occasion du 20ème anniversaire de la loi Debré, le C.N.A.L., par l'intermédiaire de son président, a publié une déclaration dans laquelle il s'affirme: *«plus déterminé que jamais à poursuivre sa lutte contre le dualisme scolaire et à militer pour une seule école libre et pluraliste, l'école laïque, c'est-à-dire l'école du peuple»* (2 janvier 1980).

Devant une telle évolution, qui se dessine depuis dix ans, des laïques ont lancé un *Appel* dont nous publions le texte ci-dessous. On reconnaîtra parmi les premiers signataires des personnalités syndicales et politiques. Il s'agit d'un événement dont chacun saisira l'importance.

Serge MAHÉ.

APPEL AUX LAÏQUES

Depuis un siècle, l'école publique arrache à l'ignorance et à l'obscurantisme des générations d'enfants de paysans et d'ouvriers. Elle a promu le développement de la pensée rationnelle, de l'esprit critique de la tolérance au détriment des fanatismes. De ses bancs sont issus par milliers les cadres du mouvement ouvrier organisé.

Expression d'un régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école laïque représente un élément

essentiel des libertés démocratiques qui permettent la poursuite de l'émancipation de l'humanité.

A l'indignation de tous les laïcs, de graves atteintes furent portées à cette laïcité de l'Etat depuis trente ans par les votes des lois Marie-Barangé - Debré et Guermeur qui octroient le versement des fonds publics aux écoles privées.

Aujourd'hui une offensive encore plus dangereuse menace directement l'école laïque et les enseignants. Sous couvert de participation des usagers à la gestion du service public, il s'agit de transformer les structures de l'école pour la soumettre à l'ingérance des groupes de pression de toutes natures, à travers une série de *«conseils»* (conseil d'école, équipe d'éducative, conseil de secteur, conseil de l'éducation...).

Après l'échec de fait des conseils d'école, rejetés par les enseignants et la grande majorité des parents, l'offensive obstinée se poursuit par la mise en avant de *«l'équipe éducative»* dont l'une des attributions serait *«l'évaluation permanente»* des instituteurs en remplacement du contrôle hiérarchique traditionnel qui, dans toutes les administrations de la fonction publique, doit garantir l'intégrité de l'agent à la fois vis-à-vis des usagers et de l'Etat-employeur.

C'est l'indépendance des enseignants dans l'exercice de leurs fonctions qui est visée par cette réforme sans précédent, c'est la remise en cause de leurs prérogatives statutaires afférentes au statut général de la fonction publique.

Au-delà de l'agression contre les enseignants, c'est la laïcité de l'école que condamne cette entreprise dont l'objectif est la mise en œuvre d'un enseignement imprégné d'idéologie par des *«éducateurs»* en tutelle. Les laïques soussignés:

- dénoncent le forfait qui se prépare contre l'école;
- appellent à se mobiliser ceux qui, après avoir combattu les lois scélérates en faveur de l'école confessionnelle,
- n'acceptent pas aujourd'hui, sous un fallacieux prétexte d'une démocratisation de gestion,
- l'existence même de l'école laïque soit remise en cause.

Signataires:

BARTHES Pierre (Toulouse) - BEAUGENCY Maurice (Targon) - BELLEIL Claude (Nantes) - BLONDEL Marc (Paris) - BOLZER Bernard (Nantes) - BERNARD Alphonse (Pas-de-Calais) - BERTOYLE Bulet (Bordeaux) - BOUSEL Gérard (Villenave) - BOSDEVEIX Roland et Martine (Vertou) - BOUSSEAU Yves (Couëron) - BOUYER Delfine (Monthieu-Lagarde) - BOYADJIS Marie-Thérèse (Nantes) - BRE-LET Yves (Nantes).

CAMPEL Jules (Lille) - CARDINAL André (Nantes) - CARPENTIER Roger (Asnières) - CAR- REL René (Lyon) - CASTANDET Yves (Bordeaux) - COUFFIN Yves (Nantes).

DEJEAN Willy (Bordeaux) - DELIGEY Jean-Pierre (Bordeaux) - DERVE Jean (Paris) - DEVIGNES Emile (Bordeaux) - DOMMERC Jean-Luc (Pessac) - DUFIET Michel (St-Médard- en-Jalles) - DUBRON Paulette (Bordeaux) - DUFOUR Maryse (Marcheplaine) - DUNIAU Jean (Cénon) - DUPERRRAY Jean-Paul (Tarare) - DURET Christel (Nantes) - DUTANZIA Michel (Cénon) - DUTHEL Paul (L'ArbresIe) - DUVAL Yvette (St-Nazaire).

FABRE Jacques (Avignon) - FRESCH Antoine (Paris) - FOSSÉ Gérard (Paris) - GALÉRON Louis (Nantes) - GENDRON Eva (Nantes) - GIAUQUE André (Paris) - GILTER Willy (Paris) - GIRAUD Frédéric (Lyon) - GRANDAZZI François (Paris) - GUICHET Gaby (Nantes) - GUILLOU Yannick (Nantes) - GUITTON Jean (Saint-Nazaire) - GUYON Marcel (Nantes).

HÉBERT Alexandre (Nantes) - HERMEL Patrick (Bordeaux) - HERRON Gaston - HEURTEBISE André (Paris) - HOFMAN Paulette (Paris) - HUPEL Marcel (Paris) - IAROVAY Daniel (Paris).

JACQUIN Roselyne (Bordeaux) - JAFFRE René (Nantes) - JENET Claude (Limoges) - JOYEUX-BOUILLON Christian (Lyon) - JUFFAUD Jean-Louis (Montpellier) - LABRUNIE A.-M. (Carignan) - LAMON Rolande (Begler) - LAFAYE François (Bordeaux) - LAFFONT Jean-Henri (Bordeaux) - LAMANDIN René (L'Hay-les-Roses) - LANZEVIS R. (Nantes) - LE BARON Jacques (Mantes-La-Jolie) - LEBESCOP Michel (Nantes) - LEFLOCH Catherine (Nantes) - LEGOU Jocelyne (Bouscat) -LEVEQUE Gaston (Yvelines) - LIQUET Denis (Nantes).

MAHÉ Serge (Nantes) - MARCHAND Claudine (Nantes) - MARTIN Maryse (Bordeaux) - MARTIN Maurice (Mantes-La-Jolie) - MARTIN Pierre (Nantes) - MARZIN Jean-Gilles (Nantes) - MELOT Gustave (Nantes) - MENEZO Guy (Saint-Nazaire) - MENORET Germaine (Nantes) - MOLINES (Bordeaux). NGUEN Gérard (Feyrin).

OLAZCUAGA Philippe (Nantes) - ORDONNEAU Camille (Nantes) - OUTCHARENKO Claude (Mantes-La-Jolie).

PARENT Nicole (Lyon) - PASQUIER Jacques (Nantes) - PE Jacques (Paris) -PELLETIER Denis et Monique (Guerville) - PELLION Louis (Nantes) - PHILIPPE Jean-Pierre (Nantes) - PIALOUX Pierre (Mérignac) - PITOUS Claude (Paris) - PONT François (Bordeaux) - PREVOTEL Marc (Grenoble) - RAFFIN Michel et Yvonne (Nantes) - RAVIN Charles (Paris) - RIQUEN Michel (Somme) - ROCTON Yvon (Nantes) - ROUSSEAUX Georges et Lucette (Vertou) - ROUTIER-PREVOST André (Nantes) - ROUYER Claude (Nantes) - ROUZIER Jean (Paris).

SAINSAIN Christian (Bordeaux) - SALAMERO Joachim (Mérignac) - SALIOU Gérard et Jacqueline (Nantes) - SAVIGNY Jacques (Mantes-La-Jolie) - SOCHACKI Casimir (Paris) - SZINKA Patrick (Lyon). TAILLAT Bernard (Nantes).

VATHONNE Gilbert (Yvelines) - VIGNEAU Michel (Le Bouscat).

S’associent également à l’Appel:

Section de Mantes-La-Jolie de la Libre Pensée (Yvelines).
Syndicat du Bâtiment T. P. Force Ouvrière (Lyon).
Union Départementale des Syndicats F.O. du Rhône.

CONTRE L'ÉCOLE PLURALISTE: R. LABRUSSE INTERVIENT AU C.N.A.L.

Au dernier colloque du C.N.A.L. en octobre 79, le président de la Libre Pensée, Roger Labrusse a fait sur un thème particulièrement préoccupant une judicieuse intervention publiée dans le numéro de février du mensuel *La Raison*. Nous en reproduisons la conclusion:

«... Avant de terminer, un second point: je voudrais dénoncer, avec force, les altérations que l'on fait subir à la notion de laïcité, par l'intermédiaire d'une fausse conception du pluralisme... On nous dit que «l'école privée n'a plus de raison d'être»... C'est parfait; mais, on ajoute: «parce que l'Eglise catholique a sa place marquée au sein de l'enseignement public» ! Et, ceci au nom d'une soi-disante laïcité!!! Nous sommes, là, au fond du débat: si, par souci de pluralisme, on tolère l'introduction de la doctrine catholique à l'école, il n'y a pas de raison de ne pas y introduire, aussi, au nom du même pluralisme, la doctrine marxiste, protestante, israëlite, chiraquienne, etc... etc... On fait de l'école un champ de bataille idéologique. C'est la fin de la laïcité.

Mais alors, on nous dit: «Vous voulez la neutralité? C'est une neutralité froide, qui ne crée pas d'adhésion affective». Dénonçons cette assertion. Ce n'est pas être neutre que de vouloir développer, chez l'enfant, l'esprit critique, le libre examen. Ce n'est pas être neutre que de lui donner les sens des responsabilités au cours des activités scolaires: ce n'est pas être neutre que d'initier l'enfant à la dialectique des débats, lui présenter, objectivement, les solutions aux diverses interrogations des hommes, lui apprendre la tolérance, le respect d'autrui, le préparer à son intégration à la vie sociale et à la solidarité collective. Toutes ces valeurs-là sont-elles, comme on nous le dit, des valeurs «aseptisées»? La laïcité n'est pas une doctrine absolue qu'il s'agit, à notre tour, d'imposer, comme un dogme, mais une méthode d'approche des problèmes. L'enseignement a mission d'exposer, au sein de l'école, toutes les thèses philosophiques, scientifiques, etc..., non de les imposer. Il s'agit de mettre le jeune en condition objective, au sein de l'école, de choisir, quand il le pourra ou le voudra, hors de l'école, entre les idéologies. Ça, n'est la neutralité positive.

On nous dit encore: «cette laïcité-là est dépassée». Alors: dépassé l'esprit critique? Dépassé le libre examen? Dépassé la tolérance? Dépassé la fraternité? Eh, bien! si tout cela est dépassé, qu'on le dise franchement; on saura qu'on est devant une réaction ouverte ou un fascisme larvé!».

GRÈVES CONTRE L'ALTERNANCE

Au moment de l'entrée en application de la circulaire Beullac (juillet 1979) sur les stages en entreprise dans le cadre de l'*Alternance,* qui soumet l'Enseignement Technique au contrôle direct du patronat **(1)**, les lycéens des L.E.P. ont réagi par la grève. Parti des établissements techniques du Havre dès le mois de décembre, le mouvement s'est étendu à Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Le Puy, Lille, Créteil, Dunkerque, Nantes...

Les lycéens dénoncent ces séquences de dix semaines en usine qui *«n'aboutissent qu'à donner aux élèves une formation au rabais et offrent aux patrons une main-d'œuvre gratuite»*. Dix semaines perdues pour la préparation de l'examen, dix semaines sans aucune acquisition sérieuse, mais un carnet de stage rempli par le patron.

Le principe de l'*Alternance* ne touche pas seulement les élèves de l'Eenseignement Technique. Après un millier de P.E.G.C.. les nouveaux professeurs agrégés et certifiés commencent leurs stages en entreprise dans le cadre de la formation des enseignants.

On sait que l'*Alternance* est le fruit d'un accord entre la F.E.N. et Beullac. Par ailleurs, le député P.C.F. Zarka. rapporteur à l'Assemblée Nationale sur la mise en place des C.F.A. (Centres patronaux de formation d'apprentis) déplore *«le relâchement de l'effort en faveur des C.F.A.»* et ajoute: *«Le principe de l'enseignement en alternance me paraît bon».*

C'est pourquoi les jeunes qui luttent pour la suppression des stages engagent une action difficile. Les J.C., le S.N.E.S. et le S.N.E.T.P. (C.G.T.) leur opposent *«l'amélioration des stages»* auxquels le S.N.E.S. reproche simplement *«d'être mis en place sans concertation avec les enseignants».*

Les étudiants et lycéens sont de plus confrontés à d'autres problèmes: celui de la réforme du pionnicat qui non seulement privera des étudiants de subsides mais permettra le recrutement de *«pions musclés»* hors du cadre universitaire, celui du renvoi d'étudiants étrangers en application des circulaires Bonnet-Stoléru...

Les 4.000 jeunes des L.E.P. qui manifestaient contre les stages en entreprise ce jeudi 14 février à Nantes témoignent de leur capacité d'intégrer tous ces aspects dans leur lutte, et de faire échec aux efforts conjugués des mass-médias et du P.C. pour reléguer à l'arrière plan le refus de l'*Alternance.*

SYMPOSIUM SUR L'ANARCHISME

Un *Symposium International* sur l'Anarchisme se déroulera du 18 au 24 février 1980 à l'université de Portland: Lewis and Clark College. Portland - Oregon 97219-U.S.A.

Il s'agit d'un événement important, le premier de cette nature, avec séances académiques, conférences, tables rondes, exposition d'art, représentations théâtrales et musicales, etc...

L'Anarcho-Syndicaliste apportera sa participation à l'exposition de presse anarchiste internationale contemporaine organisée par le Symposium.

NOUVELLES BRÈVES

LES BONNES LEÇONS

Marchais est revenu en grande forme de Moscou, toujours aussi *coluche*, fervent défenseur des Jeux du cirque, plus décidé que jamais à *«changer la société par des voies démocratiques pour construire un socialisme bleu-blanc-rouge, démocratique et autogestionnaire».* (Vitry-sur-Seine).

Le secrétaire général du P.C.F. s'est retrempé aux sources du stalinisme, voyant en L. Brejnev un remarquable professeur: *«La leçon que prend actuellement l'impérialisme en Afghanistan est une bonne chose»* affirmait-il au Conseil national du parti (Bobigny).

(1) Voir *L'Anarcho-Syndicaliste* n°30 (mars 1979).

Si la leçon consiste pour l'élève à imiter le maître, nul ne peut nier les qualités scolaires de G. Marchais: quelques jours après l'assignation de Sakharov, Marchais expulse de *«L'Humanité»* ses propres dissidents, en attendant de pouvoir faire mieux dans le cadre de sa société autogestionnaire.

Quant à la leçon de Kaboul, après celles de Prague et de Budapest, bien que Giscard et Carter semblent plus timorés pour en appliquer les enseignements en Afrique ou au Moyen-Orient. Marchais devrait se souvenir que l'impérialisme occidental peut se montrer tout aussi musclé que l'autre. Ce fut le cas au Chili où Allende paya de sa vie l'illusion mortelle de l'accession au socialisme par *«des voies démocratiques»* parlementaires, en compagnie de la démocratie chrétienne.

Une tragique leçon que Brejnev, qui entretient de bons rapports avec Pinochet, n'a sans doute pas jugé opportun de rappeler à Marchais.

Mais les réalités françaises demeurent, dans une société capitaliste en décomposition. Comme le P.C.F., hormis la jactance de son secrétaire, rejette toute solution révolutionnaire, les *«voies démocratiques»* électorales se révèlent singulièrement étroites. Abandonnant l'*Union de la gauche,* le P.C. a opté pour la politique de rupture de classe: se chargeant du contrôle des mécontents, favorisant la fraction la plus dangereuse du P.S., il laisse d'ores et déjà les mains libres à la bourgeoisie pour frapper comme elle l'entend. La même stratégie du P.C. en Allemagne a permis la montée du nazisme dans les années 30.

«C'est un scandale!» comme on dit. Les travailleurs, à leur tour, ne manqueront pas d'en tirer les leçons.

JE M'PRESENTE, JE M'APPELLE HENRY...

Dans un court métrage qui passait sur FR3 la veille du congrès de la F.E.N. le secrétaire de cette fédération nous apparut, siégeant derrière un bureau ministre délicatement décoré d'une rose. Comme il fallait s'y attendre des esprit obtus n'ont voulu voir dans ce penchant pour la fleur de Ronsart qu'une grotesque allusion politique.

Permettons-nous au passage de rétablir la vérité sur un point d'histoire. Contrairement aux allégations de son secrétaire général la F.E.N. n'est pas composée de trois tendances: U.et A.. U.I.D. et Anarcho-Syndicaliste, aucune tendance officielle se réclamant de l'anarcho-syndicalisme n'étant représentée sur l'échiquier parlementaire de la F.E.N. A moins qu'il s'agisse d'influence diffuse qu'on souhaiterait cantonner en emplacement réglementée devant le seuil étroit des tendances...

Rien à redire par contre au sujet des relations extérieures de la F.E.N., symbolisées par deux séquences. L'une où l'on voit s'avancer Bergeron, un peu compassé, sous l'œil vigilant du Bureau Confédéral aligné. L'autre où le secrétaire de la F.E.N. s'élance main tendue vers E. Maire au cri d'un chaleureux: *bonjour Edmond!*

Ce petit film aura bien entendu laissé des impressions diverses. Mais beaucoup redoutent que dans cette étreinte Henry-Maire ce soit finalement les enseignants qui trinquent.

LA BONNE SERIE

Depuis la politique de la main tendue innovée par M. Thorez un heureux hasard veut qu'il n'y ait eu que des bons papes. Ce n'est pas aujourd'hui, en plein *compromis historique*, que cela va changer.

Le dernier de la série a d'ailleurs des manières qui ne sont pas pour déplaire au P.C. Ne constate-t-on pas une similitude dans l'attitude vigoureuse de Jean-Paul II envers le théologien Hans Kung et celle du P.C.F. à l'égard d'Elleinstein, Spire, Parmelin et autres contestataires?

Il reste que ce pape-là ne prend guère de précaution pour maquiller sa fonction réactionnaire de pape, ne serait-ce qu'en matière de contraception ou encore lorsqu'il se déplace au Mexique pour rappeler aux miséreuses populations de Puebla: *«Le Christ n'est pas fauteur de subversion».*

Toujours est-il que Maxime Gremetz, secrétaire du comité central du P.C.F., responsable des relations avec les milieux chrétiens, se déclarait, à l'A.F.P. le 15 février, d'accord avec le pape au sujet des droits de l'Homme: *«où sa définition rejoint la nôtre...»* concluant: *«Nous portons une appréciation positive sur Jean-Paul II».*

Ah! si François Mitterand était pape...

LE CONGRÈS DE LA C.N.T.

TUMULTUEUX, PASSIONNÉ, INACHEVÉ, MAIS POSITIF...

Du 8 au 16 décembre 1979, s'est déroulé, à Madrid, le 5ème Congrès confédéral de la C.N.T.; le dernier avait eu lieu à Saragosse en 1936.

La délégation de l'*Union des anarcho-syndicalistes,* invitée par le Comité National sortant, a été présente les 8, 9, 10 et 14, 15, 16 décembre; ces journées nous ont permis de suivre le déroulement des discussions passionnées qui ont permis aux syndicats de la C.N.T. de préciser leur position.

43 années se sont écoulées depuis les dernières assises nationales de la C.N.T., en 1936: 43 années sur lesquelles nous ne reviendrons pas en détail aujourd'hui; 43 annés marquées par la plus radicale et plus profonde révolution sociale qu'ait tenté de réaliser la classe ouvrière de 1936 à 1939. Mais marquée aussi par la défaite et la liquidation physique du mouvement ouvrier, organisée par les franquistes au nom du christ-roi et du national-syndicalisme.

Aujourd'hui, le mouvement ouvrier se reconstruit en Espagne, dans le cadre de la monarchie constitutionnelle d'une bourgeoisie qui met en place les institutions dont le rôle sera de garantir la continuité de la propriété et de l'ordre: ce qui implique d'obtenir du mouvement ouvrier (et plus particulièrement des syndicats) qu'ils collaborent ; accepter de collaborer, cela signifie à que les syndicats de salariés acceptent de participer aux structures d'intégration à l'entreprise et à l'Etat, que patronat et gouvernement s'ingénient à installer.

Car, confronté à la nécessité de maîtriser sa propre crise, en Espagne, comme ailleurs, le capitalisme doit tenter de briser l'indépendance de classe des syndicats. En ce sens, les comités d'entreprise, seuls qualifiés à leur niveau pour contracter, à la place des syndicats, le *«statut du travailleur»*, véritable carcan qui corsète la classe ouvrière, la loi dirigiste sur la négociation collective, le *«convenio marco»*, (la convention nationale cadre, dirions-nous en France) qui est en fait un accord instituant la police des salaires, la politique des revenus, - sont les pièces maîtresses de l'offensive contre les travailleurs, qu'en France par exemple, une centrale syndicale comme la C.G.T. Force Ouvrière n'accepte pas. On ne peut pas, hélas, en dire autant de l'U.G.T. en Espagne! Nous aurons l'occasion d'en reparler longuement dans d'autres numéros de ce journal.

Le Congrès de la C.N.T.. lui, a dit non, carrément non, à cet arsenal anti-ouvrier, et il a eu mille fois raison.

Mais il n'a pas dit que cela. *«Tumultueux et passionné»,* titrons-nous. Il ne pouvait pas en être autrement.

Lorsqu'elle commence à se réorganiser au grand jour, dans la légalité, pendant ces trois ou quatre dernières années, la C.N.T. affronte de nombreuses difficultés: à partir de 1975, l'arrivée massive dans ses syndicats de jeunes largement influencés par les thèses assembléistes, conseillistes, pose la question de la nature même de la C.N.T.

La thèse expliquant que le syndicalisme est dépassé, que la lutte de la classe ouvrière n'est plus l'axe central autour duquel doit s'organiser la C.N.T., mais qu'il faut que celle-ci accueille sur le même plan toutes les actions marginales, cette thèse se développe et tente de transformer la centrale ouvrière anarcho-syndicaliste en un *«mouvement»* diluant l'action ouvrière de classe, dans celles, par exemple, des associations de quartiers, des groupes femmes, des comités divers qui se constituent pour la libération de l'homosexualité. etc...

Ce qui, à notre avis, signifiait la mort de la C.N.T. comme organisation de classe.

Le Congrès a définitivement rejeté toutes ces tendances et a réaffirmé la vocation principale de la

C.N.T. : rassembler les travailleurs, la classe ouvrière, pour organiser leur lutte revendicative quotidienne, et pour préparer la transformation radicale de la société, par la révolution sociale.

En adoptant une résolution qui précise que: *«l'anarcho-syndicalisme est la synthèse théorique et pratique de l'anarchisme agissant dans les associations ouvrières qui se rassemblent dans le syndicat»,* les congressistes ont clairement précisé leur volonté de maintenir la C.N.T. sur son terrain naturel: celui de la classe ouvrière.

En ratifiant l'orientation générale du congrès confédéral de 1936 fixant comme objectif le communisme libertaire, ils ont affirmé la continuité et repris à leur compte l'héritage de la révolution sociale de 1936; cela ne signifie pas que les militants de la C.N.T. croient que cela soit pour demain. Ils sont réalistes, et savent où en est exactement le mouvement ouvrier, ils connaissent l'état actuel du rapport des forces, et c'est justement pour cela qu'ils sont convaincus, qu'à partir de ces réaffirmations, et sans jamais les perdre de vue, ils doivent obstinément s'attacher à la première étape: construire des syndicats.

Mais évidemment, pas n'importe quels syndicats. Conséquents avec leur volonté de proposer aux travailleurs une organisation REELLEMENT INDEPENDANTE, les délégués ont adopté une série de résolutions définissant L'ACTION DIRECTE, comme *«technique qui suppose le rejet de toutes formes de médiation ou de renoncement à l'initiative individuelle et collective, au bénéfice d'intermédiaires, de tiers»,* ce qui implique *«que si la C.N.T. se prononce pour l'intervention dans la négociation collective, au niveau des conventions, c'est pour la doter du droit auquel il n'est pas question de renoncer, de négocier DIRECTEMENT avec le patronat, les conditions de travail, sans admettre la présence de l'Etat dans ces négociations».*

Comme conséquence logique, la C.N.T. rejette et ne reconnaît pas l'*Institut de médiation, d'arbitrage et de conciliation (M.A.C.).*

Les militants ouvriers délégués par leur syndicat ont également traité des retraites ouvrières, de la mutualité et de la sécurité sociale, du chômage et des garanties à obtenir.

Les questions d'organisation ont pris une place importante dans les travaux du congrès. Là encore, la C.N.T. s'est retrouvée: priorité à l'action du SYNDICAT dans l'entreprise. Structure fédéraliste à partir du syndicat unique d'industrie, avec ses sections d'entreprises et professionnelles. Reconstitution des fédérations d'industrie chaque fois que les conditions le permettent, ou mise en place de coordinations nationales, première étape vers la fédération.

Priorité au syndicat, représentatif des intérêts de classe, contre les «comités d'entreprises» privilégiés par la législation espagnole pour négocier et contracter, au lieu et place du syndicat relégué au simple rôle d'assesseur juridique.

En s'opposant fermement à cette législation d'intégration et d'atomisation du mouvement ouvrier, le C.N.T. engage un combat d'envergure, difficile, parce qu'elle est la seule à le mener, déterminant pour l'avenir de l'indépendance syndicale.

Ce refus, justifié, des comités d'entreprises, entraîne logiquement le refus de participation aux élections des délégués à ces C.E.

Cette décision acquise à la majorité des délégués au congrès, fait problème à l'intérieur de la C.N.T. Un certain nombre de militants (qui n'ont rien de commun avec les *«assembléistes», «conseillistes»* ou les partisans d'un *«mouvement global»*) craignent que cette position n'entraîne l'isolement, la marginalisation de la C.N.T., notamment dans les grandes entreprises.

Il appartiendra aux militants de poursuivre leurs réflexion, et nous ne doutons pas que les réalités concrètes de la lutte des classes trancheront dans le bon sens, c'est-à-dire à l'affirmation du rôle prioritaire et exclusif du syndicat pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Voici donc ce que nous avons retenu pour l'essentiel de ces assises. Mais ce serait faillir à l'objectivité

que de passer sous silence les difficultés de ce congrès.

C'est ainsi que son déroulement même pourrait faire l'objet de nombreuses remarques. Trois jours ont été nécessaires pour que la commission des mandats présente son rapport sur la validation des mandats.

Il y eut de très longues discussions pour qu'un accord intervienne sur le mode de vote des délégations. Il y eut des moments extrêmement difficiles, voire pénibles, où l'affrontement des idées fut à deux doigts de se transformer en affrontements physiques.

Je ne mets pas cela sur le compte de *«je ne sais quelle passion ou véhémence qui serait propre aux espagnols!».* Ces affrontements, ces discussions passionnées, sont à la mesure de l'enjeu que représente la construction d'une organisation de classe, indépendante, révolutionnaire, qui prend sa source dans l'anarchisme militant au sein du mouvement ouvrier; et qui, justement à cause de cela, doit aussi répondre aux nécessités de la lutte revendicative quotidienne.

Un militant de l'U.G.T. de la génération de 1936, venu saluer quelques-uns de ses amis cénétistes aux alentours du congrès, a fait l'observation suivante: *«Vous êtes l'avenir, parce que les 700 délégués qui sont ici, pendant dix jours, y sont à leurs frais; ils perdent leurs salaires, ils paient leur déplacement et leurs dépenses de séjour de leur poche. Certains seront peut-être licenciés parce qu'absents de leur travail. Ils n'ont pas d'heures de délégation! Les nôtres, à l'U.G.T., ne se déplacent que s'ils sont remboursés».* Ce militant avait raison: ce fut un authentique congrès d'ouvriers qui croient profondément à ce qu'ils font, qui savent payer de leur personne.

Assistant à ce Congrès, la délégation de l'U.A.S. a acquis la conviction que la C.N.T. saura surmonter ses difficultés internes, qu'elle est composée d'hommes et de femmes décidés; la C.N.T. a survécu au franquisme. Elle doit donc être capable, aujourd'hui, de dépasser ses propres faiblesses!

Il ne s'agit pas de faire du triomphalisme. Mais au moment où les *Commissions ouvrières* s'affirment de plus en plus comme exécutantes fidèles de la politique de collaboration du P.C.E . au moment où l'U.G.T. connaît une profonde crise interne, et une désyndicalisation massive provoquée par son acceptation du consensus, le congrès de Madrid a démontré que la C.N.T. reste en Espagne la seule organisation qui, n'acceptant aucune compromission avec l'Etat et le patronat, soit susceptible d'être un pôle de rassemblement pour les travailleurs.

Jo. SALAMERO.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES.
CORRESPONDANCE: Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES